



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15 juillet 2020

En 4 ans, l'État et la Région ont innové sur plus de 100 kilomètres d'autoroutes et de routes nationales en faveur de l'environnement

Depuis 2017, le partenariat entre l'État et la Région Île-de-France permet d'améliorer la route par l'innovation et l'expérimentation de nouvelles technologies. Ces actions visent à réduire les nuisances sonores, diminuer la consommation de matériaux de carrière et accueillir les futurs véhicules autonomes d'ici à 2024. Elles traduisent une volonté commune pour faire de la route un acteur à part entière de la transition écologique de l'Île-de-France.

Ce travail commun a permis d'équiper 17 sections d'autoroutes et de routes nationales d'un revêtement antibruit. Ce sont ainsi plus de 50 kilomètres sur le réseau routier national non concédé (RRN) en Île-de-France qui ont été traités. 50 000 riverains de ces axes très circulés connaissent désormais, jour et nuit, jusqu'à trois fois moins de nuisances sonores.

Ce travail commun a également permis de traiter 70 kilomètres d'autoroutes et de routes nationales avec des enrobés à fort taux de recyclage. Cette technique permet de réutiliser des matériaux pour reconstituer la couche supérieure de la route. Elle réduit la quantité de déchets de démolition de la chaussée usée et diminue la quantité de matériaux neufs à extraire de carrière. Elle évite ainsi une part importante de circulation d'engins de chantiers et donc de gaz à effets de serre.

Enfin, pour accueillir les futurs véhicules autonomes développés dans le cadre du projet « SAM » piloté par la plateforme automobile (PFA), plus de 11 kilomètres de routes sont mis à niveau. Ces travaux permettront aux prototypes de véhicules autonomes d'évoluer dans la circulation. L'objectif est de développer des voitures capables d'évoluer sans conducteur dans l'habitacle. Ces travaux seront également utiles à tous les usagers de ces axes en offrant une route renouvelée.

Par ces investissements, Michel CADOT, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, et Valérie PECRESSE, présidente de la Région souhaitent contribuer à changer la perception de la route par les Franciliens. La route peut-être une chance d'améliorer les conditions de vie et de déplacement de chacun, à condition de moderniser le réseau et d'anticiper ses usages de demain.

Rendu possible par le vote de la région d'un plan « anti-bouchon » pour changer la route en 2017, ce partenariat illustre les actions innovantes que l'État mène avec les collectivités territoriales, en sa qualité de gestionnaire du réseau routier national non concédé (RRN) en Île-de-France.

Valérie PECRESSE déclare : « Je suis particulièrement fière des réalisations que nous avons conduit en moins de quatre ans pour améliorer la qualité de vie de dizaines de milliers de Franciliens. Moins de bruit, moins de prélèvement pour la nature c'est plus de qualité de vie. C'est aussi un investissement, à

Michel CADOT précise : « Réduction des bruits, véhicules plus propres, matériaux recyclés, ... Face à des attentes fortes, nous répondons par des actions innovantes et des avancées concrètes. La transition écologique et la qualité de vie des Franciliens, riverains comme usagers, sont au cœur notre action. »

[illegible]

Service régional de la communication interministérielle
Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris

Région Île-de-France

5, rue Leblanc
75911 Paris Cedex 15